

RAPPORT DE VÉRIFICATION



COMMUNE DE BOURG ACHARD
PL DE LA MAIRIE
27310 BOURG-ACHARD

Installations de gaz

Vérification périodique gaz en ERP

Adresse d'intervention :
SALLE EUGENE BOUDIN
-
27310 BOURG-ACHARD

Mission réalisée le 26/08/2025

Date de vérification précédente : 16/10/24
Périodicite : 12 mois / Prochaine vérification : 08/26

Références SOCOTEC :

N° du rapport : 9297A/25/4186

Date du rapport : 11/09/2025

N° d'affaire : 23019297A000037/5000

N° intervention : 9297A250800000000377



Présence d'observation(s)

3.06 - RZ_66222

Agence Équipements & Industrie Évreux

495 RUE CONCORDE - 27930 GUICHAINVILLE

Tél. : 02 32 28 92 61

Email : equipements.evreux@socotec.com

SOCOTEC Equipements - Société par Actions simplifiée au capital de 8.285.270 euros - 834 096 695 RCS
Versailles

Siege social : Immeuble Mirabeau - 5 place des Frères Montgolfier - Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint-Quentin-

Vérificateur : CREVON Steve

Nombre de pages : 6

INFORMATIONS GENERALES

Vérificateur :	CREVON Steve
Qualité :	Vérificateur habilité
Type de vérification :	Périodique
Classement :	ERP de 5ème catégorie de type L. Effectif maximum : 100 personnes. Le classement a été déterminé sur la base des documents mis à notre disposition (voir chapitre I.A).
Nom et adresse du propriétaire ou de l'exploitant :	COMMUNE DE BOURG ACHARD PL DE LA MAIRIE 27310 BOURG-ACHARD
Organisation de la maintenance :	Entreprises extérieures : Entreprise MORIN (chaudière)
Accompagnateur :	Monsieur DEGRAS
Registre de sécurité :	Mis à jour
Etendue de la vérification :	La vérification à portée sur les installations gaz d'une chaudière murale

PRESENTATION DE LA MISSION

La présente vérification a été menée et réalisée par référence au Règlement de Sécurité Incendie pour les Etablissements Recevant du Public, Arrêté du 25 juin 1980 modifié.

L'intervention SOCOTEC comporte les prestations prévues à l'article GZ30 ou PE4 §2 du règlement de sécurité contre l'incendie dans les Etablissements Recevant du Public.

L'intervention de SOCOTEC comporte les prestations suivantes :

- Contrôle visuel de l'état d'entretien de l'installation.
- Vérification de l'existence et de l'accessibilité des orifices de ventilation des locaux contenant des appareils d'utilisation du gaz.
- Vérification de la manoeuvre des organes de sécurité suivants : vannes de barrage général et robinets de barrage partiels.
- Vérification du fonctionnement des dispositifs d'asservissement de l'alimentation en gaz.
- Examen du réglage des détendeurs.
- Vérification de la signalisation réglementaire des organes de sécurité.
- Vérification de l'étanchéité du réseau de distribution :
 - . soit par essai global d'étanchéité sous la pression de service, entre le compteur (cas d'une alimentation par distribution publique) ou l'organe de barrage général d'une part, et les robinets de commande des appareils d'utilisation d'autre part,
 - . soit par constat de non rotation du compteur,
 - . soit par constatation de l'absence de fuite au droits des raccords mécaniques accessibles, à l'aide d'un produit moussant ou d'un détecteur de fuite.

COMPOSITION DU RAPPORT

I. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL ET ADMINISTRATIF **4**

I.A DOCUMENTS MIS A NOTRE DISPOSITION	4
I.B HISTORIQUE DES PRINCIPALES MODIFICATIONS DECLAREES PAR L'EXPLOITANT	4
I.C LIMITE DE LA PRESTATION	4
I.D MATERIEL UTILISE	4

II. OBSERVATIONS **4**

Ce chapitre regroupe l'ensemble des observations du rapport.

III. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS **5**

Ce chapitre comprend les caractéristiques principales des installations visitées :

III-1 SOURCES D'ALIMENTATION	5
III-2 INSTALLATION DE DISTRIBUTION	5
III-3 LOCAUX D'UTILISATION	6

IV. VÉRIFICATION D'ÉTANCHÉITÉ **6**

Ce chapitre contient le résultat des essais ou vérifications de l'étanchéité des canalisations de distribution de gaz.

I. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL ET ADMINISTRATIF

I.A DOCUMENTS MIS A NOTRE DISPOSITION

- Plan et renseignements de détail concernant les installations techniques :
 - i Plan de l'établissement affiché

I.B HISTORIQUE DES PRINCIPALES MODIFICATIONS DECLAREES PAR L'EXPLOITANT

Néant.

I.C LIMITE DE LA PRESTATION

Néant.

I.D MATERIEL UTILISE

Désignation	Gamme	Référence
Flairgaz	Hesion	34488

II. OBSERVATIONS

N° Obs.	Observations	Suite donnée
	Généralités	
1	21/08/2023 - Déjà signalé : Oui Mentionner les interventions relatives à l'entretien et aux vérifications des appareils à gaz sur le registre de sécurité Poste de livraison (Le poste de livraison gaz se situe au niveau de l'entrée de l'allée Maurice Leblanc et alimente la chaudière du logement, la chaudière de l'espace eugen boudin et le service technique)	
2	21/08/2023 - Déjà signalé : Oui Mettre en place la signalisation du coffret gaz Organes de coupure extérieurs	
3	21/08/2023 - Déjà signalé : Oui Mettre en place une signalisation des vannes gaz permettant d'identifier le ou les locaux desservis - Réseau chaudière (localisation : extérieur coté accès local)	
4	21/08/2023 - Déjà signalé : Oui Afficher les consignes de sécurité à proximité de la vanne gaz - Réseau chaudière (localisation : extérieur coté accès local)	
5	21/08/2023 - Déjà signalé : Oui Remettre en état le verre dormant - Réseau chaudière (localisation : extérieur coté accès local)	
	Locaux d'utilisation	
6	21/08/2023 - Déjà signalé : Oui Faire procéder à l'entretien de l'appareil .. - Chaudière (SAUNIER DUVAL), cuisine	
7	21/08/2023 - Déjà signalé : Oui Aménager une ventilation basse du local - Cuisine	
	Etanchéité des installations	
8	26/08/2025 - Déjà signalé : Non Des fuites de gaz ont été décelées aux emplacements suivants : - Réseau chaudière murale (localisation : En amont de la vanne se situant en cuisine.)	

III. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

III-1 SOURCES D'ALIMENTATION

Gaz distribué par réseau :

- Distributeur : GDF
- Nature du gaz : Gaz naturel

Poste de livraison :

- Localisation et destination : Le poste de livraison gaz se situe au niveau de l'entrée de l'allée Maurice Leblanc et alimente la chaudière du logement, la chaudière de l'espace eugen boudin et le service technique
- Nature : Coffret
- Composition :
 - . Premier détendeur de marque : FRANCEL
 - Pression Amont : MPB : $> 0,4$ et ≤ 4 bar
 - Pression Aval : 300 mbar
 - . Compteur de marque : ELSTER
 - Index : 1666 m3
- Organe de coupure
 - . Type : robinet "Quart de tour"
 - . Localisation : En amont du compteur

III-2 INSTALLATION DE DISTRIBUTION

Réseaux extérieurs

Désignation du tronçon : Du poste de livraison gaz --> Pénétration dans l'établissement

- Bâtiment ou locaux desservis : Chaudière murale cuisine
- Nature : cuivre, polyéthylène, non visible
- Mode de pose : Enterré, en apparent
- Pression de distribution : 300mbar

Organes de coupures extérieurs

Bâtiment ou locaux concernés : Réseau chaudière

- Type : robinet "Quart de tour"
- Mode d'installation : En coffret
- Localisation : Extérieur coté accès local

Détente secondaire

Destination de la détente : Chaudière murale cuisine

- Détendeur de marque : MESURA
- Situation : Au dessus de la vanne barrage gaz
- Mode d'installation : En coffret
- Pression : 21mbar

III-3 LOCAUX D'UTILISATION

- Cuisine

Aménagement du local

Organe de coupure		Canalisation		Ventilation	
Type	Position	Nature	Mode de pose	Amenée	Evacuation
Robinet "Quart de tour"	Extérieur	Cuivre	Apparent		Mecanique Extracteur

Raccordement des appareils

Désignation	Robinet de commande	Raccordement en gaz	Mode d'évacuation des produits de combustion
1 Chaudière (SAUNIER DUVAL)	Appareil	Tuyauterie fixe	Appareil de type C (étanche)

IV. VÉRIFICATION D'ÉTANCHÉITÉ

- Constat de fuite (sur les raccords visibles et accessibles)

Canalisation ou tronçon testé	Matériel utilisé	Constat	Localisation de la fuite
Réseau chaudière murale	Flairgaz	Non satisfaisant	En amont de la vanne se situant en cuisine.